

ONCTION VÉGÉTALE
Le traitement des affections ayant pour siège la peau, les éruptions, les démangeaisons, les brûlures, les engelures, les plaies, les ulcères, les varices, les hémorroïdes, les maux de gorge, les maux de tête, les douleurs rhumatismales, les douleurs nerveuses, les douleurs musculaires, les douleurs articulaires, les douleurs osseuses, les douleurs tendineuses, les douleurs ligamentaires, les douleurs cartilagineuses, les douleurs synoviales, les douleurs bursales, les douleurs ganglionnaires, les douleurs lymphatiques, les douleurs vasculaires, les douleurs nerveuses, les douleurs musculaires, les douleurs articulaires, les douleurs osseuses, les douleurs tendineuses, les douleurs ligamentaires, les douleurs cartilagineuses, les douleurs synoviales, les douleurs bursales, les douleurs ganglionnaires, les douleurs lymphatiques, les douleurs vasculaires.

CABINET de M. Georges PETIT
119, Bd de la Liberté
LILLE
CESSIONS de FONDS DE COMMERCE ET D'INDUSTRIES
Téléphone 1075 - 52116

Quarante-neuvième année. — N° 171.

Journal de Roubaix

Directeur-proprétaire : ALFRED REBOUX

TARIF D'ABONNEMENTS
Abonnés-Tournois, le Nord et le Département (Trimestre) 5 francs
Abonnés-Étrangers (Trimestre) 10 francs
Abonnés-Étrangers (Année) 100 francs

5 ROUBAIX : 71, Grande-Rue ; TOURCOING : 5, rue Carnot 5
ÉDITION DU MATIN

ABONNEMENTS & ANNONCES
A Roubaix : Aux bureaux du journal, Grande-Rue, 71
A Tourcoing : Aux bureaux du journal, rue Carnot, 5
A Valenciennes : Aux bureaux du journal, rue de la République, 10

DIMANCHE 19 JUIN 1904

SIX PAGES : 5 centimes
LES DEUX MORALES

Le jour où, sous l'Empire, M. Nisard, dans un de ses cours de la Sorbonne, déclara qu'il y avait deux morales, ce fut, de tous côtés, même parmi nombre d'amis du régime, un tollé général. Cette façon d'entendre les lois de la conscience, selon qu'il s'agit de vie privée ou de vie publique, de devoirs particuliers ou de devoirs politiques, fut partout jugée comme inadmissible.

M. Combes a été l'objet, il y a déclaré du moins, d'une tentative de corruption. Pourquoi n'a-t-il pas traité l'affaire comme elle devait être traitée, dénonçant le crime et mettant les coupables entre les mains de la justice ? Parce que, a-t-il répondu à la question directe à lui posée à la tribune du Parlement, il s'agissait d'une chose touchant à de hauts intérêts politiques.

C'est dans la thèse des deux morales de M. Nisard qui se révéla à quarante ans environ d'intervalle, avec cette aggravation qu'elle émane non plus d'un professeur, mais du président du conseil des ministres. Le courage — si on peut s'exprimer ainsi — qu'a montré le chef du gouvernement en faisant, auprès d'un public nouveau, l'expérience nouvelle de l'effet de la théorie de M. Nisard, semble témoigner chez ce chef une confiance en soi non plus flatteuse dans la morale de ses concitoyens.

Musset disait, en parlant du scepticisme de Voltaire : Tu es sage, dit-on, trop jeune pour le lire. Le nôtre doit le lire et les enfants aussi. Et M. Combes a jugé que son siècle était à point pour entendre une parole que l'autre siècle avait réprouvée. Il a pu donc, sans sourcil, lancer cette parole qui, du reste, n'a pas déchainé, chez ceux qui l'écoulaient, un grand orage de protestation.

On s'est peu à peu, faut-il croire, tellement habitués à la séparation du licet et du non licet, selon qu'il s'agit de politique ou de toute autre chose, que l'on ne se met plus en frais d'indignation quand quelqu'un met les points sur les i. Le progrès des idées nous a mis à ce point. C'est là, croyons-nous la seule conclusion qui pourra se tirer du grand scandale qui aura, en définitive, débrouillé la commission parlementaire désignée à cet effet, et nous osons croire que cette conclusion est assez édicte pour contenter, à elle seule, toute la curiosité qu'a pu susciter en nous, hommes et simples gens, l'affaire du million des Chartreux.

Exploits des grévistes de Brest
Brest, 17 juin. — Les dockers de Brest, en attendant d'être renvoyés à la Bourse du travail, ne sont restés que le soir au port de commerce. Ils ont été les bords de mer et ont fait une quarantaine de barreaux de zinc. Les dockers, dans l'un de ces moments de l'histoire de police, ont été renvoyés à la Bourse du travail. Les armements de la ville sont maintenant disposés à se transporter dans un autre port.

La grève des cochers à Paris
Paris, 17 juin. — Les cochers de nuit de Paris ont déclaré la grève en partie ce matin. Les cochers de jour ne sont pas allés au travail. Le nombre des grévistes dépasse 2.500.

LES RETRAITES OUVRIÈRES

Paris, 17 juin. — La Commission d'assurance et de prévoyance sociales s'est réunie sous la présidence de M. Millerand. Elle a continué l'examen de la question des retraites. Elle a discuté les diverses hypothèses soumises à son examen par M. Guieysse. Elle a décidé que l'Etat majorera, dans la limite de 300 francs, les retraités des ouvriers du commerce et de l'industrie d'une somme de 120 francs et les retraités des ouvriers de l'agriculture d'une somme de 100 francs, sans garantir aucun minimum de retraite.

LES MILLIONS DES CHARTREUX

Stance du vendredi 17 juin 1904
Observations diverses
La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Flandin.

LA COMMISSION D'ENQUÊTE

Le président donne lecture d'un passage du rapport de M. Vallé (affaire du Panama) concernant M. Chabert. M. Chabert (Lyon), 61 ans, ingénieur, rue Picot, Paris, prête serment.

Le président donne lecture d'un passage du rapport de M. Vallé (affaire du Panama) concernant M. Chabert. M. Chabert (Lyon), 61 ans, ingénieur, rue Picot, Paris, prête serment.

Le président donne lecture d'un passage du rapport de M. Vallé (affaire du Panama) concernant M. Chabert. M. Chabert (Lyon), 61 ans, ingénieur, rue Picot, Paris, prête serment.

Le président donne lecture d'un passage du rapport de M. Vallé (affaire du Panama) concernant M. Chabert. M. Chabert (Lyon), 61 ans, ingénieur, rue Picot, Paris, prête serment.

Le président donne lecture d'un passage du rapport de M. Vallé (affaire du Panama) concernant M. Chabert. M. Chabert (Lyon), 61 ans, ingénieur, rue Picot, Paris, prête serment.

LA CATASTROPHE DU VAPEUR "GENERAL-SLOCUM"

Les victimes
Scènes déchirantes. — Paris, 17 juin. — Jusqu'à trois heures de l'après-midi d'hier, on avait recueilli 630 cadavres des victimes de l'explosion du vapeur d'extrême Nord, le Général-Slocum, qui avait coulé à pic dans la baie de New-York, le 14 juin dernier.

Les accidents de travail
Le Sénat reprend la discussion des propositions de loi modifiant divers articles de la loi du 9 avril 1898 sur les accidents de travail. Le débat s'engage sur la question des frais d'hospitalisation.

L'INSTRUCTION JUDICIAIRE
La commission d'enquête réclame l'ouverture d'une instruction régulière. Paris, 17 juin. — M. Flandin, président, rend compte de l'état de l'enquête sur la question de la suspension de séance avec le Président du Conseil et le garde des Sceaux.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS
La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Brisson. Paris, 17 juin. — L'ordre du jour est l'interpellation de M. Constans, sur l'insécurité des Compagnies P.-L.-M. et du Nord.

LA FRANCE-MACONNERIE
L'ordre du jour appelle la discussion de l'interpellation de M. Prache sur les rassemblements du gouvernement de droit, les Loges, les fédérations maçonniques, les degrés, les leurs insignes et leurs paraphes, les passeports des Loges, les leurs insignes et leurs paraphes, les degrés, les leurs insignes et leurs paraphes, les passeports des Loges, les leurs insignes et leurs paraphes.

LA FRANCE-MACONNERIE
L'ordre du jour appelle la discussion de l'interpellation de M. Prache sur les rassemblements du gouvernement de droit, les Loges, les fédérations maçonniques, les degrés, les leurs insignes et leurs paraphes, les passeports des Loges, les leurs insignes et leurs paraphes, les degrés, les leurs insignes et leurs paraphes, les passeports des Loges, les leurs insignes et leurs paraphes.

LA FRANCE-MACONNERIE
L'ordre du jour appelle la discussion de l'interpellation de M. Prache sur les rassemblements du gouvernement de droit, les Loges, les fédérations maçonniques, les degrés, les leurs insignes et leurs paraphes, les passeports des Loges, les leurs insignes et leurs paraphes, les degrés, les leurs insignes et leurs paraphes, les passeports des Loges, les leurs insignes et leurs paraphes.

LES ACCIDENTS DE TRAVAIL

Le Sénat reprend la discussion des propositions de loi modifiant divers articles de la loi du 9 avril 1898 sur les accidents de travail. Le débat s'engage sur la question des frais d'hospitalisation.

L'INSTRUCTION JUDICIAIRE
La commission d'enquête réclame l'ouverture d'une instruction régulière. Paris, 17 juin. — M. Flandin, président, rend compte de l'état de l'enquête sur la question de la suspension de séance avec le Président du Conseil et le garde des Sceaux.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS
La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Brisson. Paris, 17 juin. — L'ordre du jour est l'interpellation de M. Constans, sur l'insécurité des Compagnies P.-L.-M. et du Nord.

LA FRANCE-MACONNERIE
L'ordre du jour appelle la discussion de l'interpellation de M. Prache sur les rassemblements du gouvernement de droit, les Loges, les fédérations maçonniques, les degrés, les leurs insignes et leurs paraphes, les passeports des Loges, les leurs insignes et leurs paraphes, les degrés, les leurs insignes et leurs paraphes, les passeports des Loges, les leurs insignes et leurs paraphes.

LA FRANCE-MACONNERIE
L'ordre du jour appelle la discussion de l'interpellation de M. Prache sur les rassemblements du gouvernement de droit, les Loges, les fédérations maçonniques, les degrés, les leurs insignes et leurs paraphes, les passeports des Loges, les leurs insignes et leurs paraphes, les degrés, les leurs insignes et leurs paraphes, les passeports des Loges, les leurs insignes et leurs paraphes.

LA FRANCE-MACONNERIE
L'ordre du jour appelle la discussion de l'interpellation de M. Prache sur les rassemblements du gouvernement de droit, les Loges, les fédérations maçonniques, les degrés, les leurs insignes et leurs paraphes, les passeports des Loges, les leurs insignes et leurs paraphes, les degrés, les leurs insignes et leurs paraphes, les passeports des Loges, les leurs insignes et leurs paraphes.

LA FRANCE-MACONNERIE
L'ordre du jour appelle la discussion de l'interpellation de M. Prache sur les rassemblements du gouvernement de droit, les Loges, les fédérations maçonniques, les degrés, les leurs insignes et leurs paraphes, les passeports des Loges, les leurs insignes et leurs paraphes, les degrés, les leurs insignes et leurs paraphes, les passeports des Loges, les leurs insignes et leurs paraphes.

LES ACCIDENTS DE TRAVAIL

Le Sénat reprend la discussion des propositions de loi modifiant divers articles de la loi du 9 avril 1898 sur les accidents de travail. Le débat s'engage sur la question des frais d'hospitalisation.

L'INSTRUCTION JUDICIAIRE
La commission d'enquête réclame l'ouverture d'une instruction régulière. Paris, 17 juin. — M. Flandin, président, rend compte de l'état de l'enquête sur la question de la suspension de séance avec le Président du Conseil et le garde des Sceaux.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS
La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Brisson. Paris, 17 juin. — L'ordre du jour est l'interpellation de M. Constans, sur l'insécurité des Compagnies P.-L.-M. et du Nord.

LA FRANCE-MACONNERIE
L'ordre du jour appelle la discussion de l'interpellation de M. Prache sur les rassemblements du gouvernement de droit, les Loges, les fédérations maçonniques, les degrés, les leurs insignes et leurs paraphes, les passeports des Loges, les leurs insignes et leurs paraphes, les degrés, les leurs insignes et leurs paraphes, les passeports des Loges, les leurs insignes et leurs paraphes.

LA FRANCE-MACONNERIE
L'ordre du jour appelle la discussion de l'interpellation de M. Prache sur les rassemblements du gouvernement de droit, les Loges, les fédérations maçonniques, les degrés, les leurs insignes et leurs paraphes, les passeports des Loges, les leurs insignes et leurs paraphes, les degrés, les leurs insignes et leurs paraphes, les passeports des Loges, les leurs insignes et leurs paraphes.

LA FRANCE-MACONNERIE
L'ordre du jour appelle la discussion de l'interpellation de M. Prache sur les rassemblements du gouvernement de droit, les Loges, les fédérations maçonniques, les degrés, les leurs insignes et leurs paraphes, les passeports des Loges, les leurs insignes et leurs paraphes, les degrés, les leurs insignes et leurs paraphes, les passeports des Loges, les leurs insignes et leurs paraphes.

LA FRANCE-MACONNERIE
L'ordre du jour appelle la discussion de l'interpellation de M. Prache sur les rassemblements du gouvernement de droit, les Loges, les fédérations maçonniques, les degrés, les leurs insignes et leurs paraphes, les passeports des Loges, les leurs insignes et leurs paraphes, les degrés, les leurs insignes et leurs paraphes, les passeports des Loges, les leurs insignes et leurs paraphes.